

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°24S0026 - Travaux de reprises structurelles, Rénovations des menuiseries extérieures et du bardages de 4 travées -Maternelle Chateaubriand - Lot 1 Renforcement de la structure bois de 4 travées (SEDIT n°240068)

N° : VA_DEC2024_715
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Conformément aux articles L2194-1-2° , R2194-2 et R2194-3 du code de la commande publique.

décidons

De conclure avec la société CPS BOIS domicilié à Lambres les Douai (59552), l'avenant n°1 pour le lot 1 Renforcement de la structure bois de 4 travées du marché de travaux de reprises structurelles, Rénovations des menuiseries extérieures et du bardages de 4 travées -Maternelle Chateaubriand pour tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations soit au total une plus-value de 4 309.90 € H.T.

Montant du marché : 15 076 € H.T.

Avenant n°1 : 4 309.90 € H.T. représentant une hausse de 28.59 %

Nouveau montant du marché : 19 385.90 € H.T.

Imputation budgétaire: 21 21312 213 GSCHAT

Politique publique (domaine-action-activité) : 14.0.0 Petite enfance - Moyens généraux

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 3 décembre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-207193-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 5 décembre 2024